

**VI.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1897 s'élève à . . . . . fr.	25,800,662 »
Le Budget voté pour 1896 monte à . . . . . fr.	13,821,946 »
Les crédits complémentaires sollicités pour cet exercice s'élèvent à . . . . . fr.	12,353,200 »
soit ensemble . . . . . fr.	<u>26,175,146 »</u>
La différence en moins pour 1897 est de . . . . . fr.	<u>374,484 »</u>
Les crédits affectés au service ordinaire, qui s'élèvent, pour 1896, à . . . . . fr.	25,323,362 »
sont réduits, pour 1897, à . . . . . fr.	25,200,662 »
DIMINUTION . . fr.	<u>122,700 »</u>
Les dépenses exceptionnelles, qui figurent au Budget de 1896 pour . . . . . fr.	851,784 »
sont estimées, pour 1897, à . . . . . fr.	600,000 »
DIMINUTION . . fr.	<u>251,784 »</u>
DIMINUTION TOTALE . . . fr.	<u>374,484 »</u>

## CHAPITRE IV.

## AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.

On propose de modifier le libellé des articles 19 et 21, en reportant du premier de ces articles au second la mention relative aux frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales — mention qui serait libellée comme il suit : *Frais et travaux extraordinaires DANS LES COMMISSARIATS D'ARRONDISSEMENT pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897.*

Cette modification a pour but de prévenir toute difficulté quant à la gestion de ce crédit ; elle est la conséquence de la création de l'Administration des Affaires électorales, distincte de celle des Affaires provinciales et communales (arrêté royal du 25 mai 1895).

Comparativement à la somme votée pour l'exercice 1896, le crédit de l'article 19 est réduit de 25,000 francs. La réduction est de 30,000 francs sur les frais d'instances électorales : le nombre des recours électoraux — loin d'augmenter — tend au contraire à décroître ; par contre, il y a lieu d'augmenter

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

de 8,000 francs la partie du crédit de l'article 19, affectée à des secours ou autres indemnités à allouer à certains employés des commissariats d'arrondissement.

En ce qui concerne le crédit de l'article 21, il suffit de le porter de 38,000 à 40,000 francs, soit une augmentation de 2,000 francs.

Les articles 19 et 21 seraient donc libellés et les crédits fixés comme il suit :

ART. 19. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :*

a) Traitements des commissaires . . . . .	fr.	211,500	»
b) Frais de bureau . . . . .		43,400	»
c) Traitements des employés . . . . .		191,000	»
		<hr/>	
TOTAL . . . . .	fr.	445,900	»

ART. 21. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897.—Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . .*

	fr.	40,000	»
--	-----	--------	---

ART. 23. — *Confection et distribution du papier électoral, etc.*

Crédit demandé pour 1897. . . . .	fr.	40,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		150,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION . . . . .	fr.	110,000	»

Cette diminution provient de ce qu'il n'y a pas de renouvellement partiel des Chambres législatives en 1897.

## CHAPITRE X.

## SCIENCES ET LETTRES.

ART. 43. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.*

Crédit demandé au Budget de 1897. . . . .	fr.	100,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		85,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION . . . . .	fr.	14,300	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le crédit de cet article a été porté, pour 1895, de 85,700 à 100,000 francs et c'est par erreur qu'il a été maintenu au chiffre antérieur dans le Budget voté pour 1896.

Il y a donc lieu de rétablir ce crédit au chiffre adopté par la Chambre des Représentants dans sa séance du 10 juillet 1895 (*Annales parlementaires*, p 2114.)

## CHAPITRE XI.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 64 (ancien). — *Frais de rédaction et de publication du quinzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . . fr.	»
— voté pour 1896 . . . . .	4,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . . . fr.	4,000 »

Ce crédit n'a pas de raison d'être en 1897.

## CHAPITRE XIII.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 91. — *Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . . fr.	811,650 »
— voté pour 1896 (art. 91) . . . . . fr.	685,650 »
— complémentaire proposé pour 1896 (art. 97 <sup>2</sup> ). . . . .	126,000 »
	<hr/>
	811,650 »
	<hr/>
DIFFÉRENCE. . . . . fr.	»

On propose de rattacher à l'article relatif au personnel des écoles normales le crédit destiné au service des écoles d'application dépendant de ces établissements, à raison de ce que, dans le courant de l'année, il se fait souvent des mutations qui modifient l'import des imputations sur chaque littéra. On espère éviter ainsi des demandes de crédits supplémentaires ou de transferts.

L'article 97<sup>2</sup> du projet de Budget complémentaire pour 1896 (*Doc. n° 7*, session 1895-1896) disparaît donc en 1897 et le libellé en est rattaché à l'article 91, qui se trouve ainsi rédigé :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . . fr. 811,650 »*

ART. 96. — *Frais des conférences des instituteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . .	fr.	131,800	»
— voté pour 1896 . . . . .		106,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .		fr.	25,000

ART. 97. — *Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école, etc.*

Crédit demandé pour 1897 . . . . .	fr.	100,000	»
— voté pour 1896 . . . . .		125,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .		fr.	25,000

La modification proposée aux articles 96 et 97 a pour objet de ramener les deux crédits à leur chiffre respectif réel. La même modification sera proposée par voie d'amendement au Budget de l'exercice 1896.



(179)

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1897 est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt-cinq millions deux cent mille six cent soixante-deux francs . . . . . fr.	25,200,662	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de six cent mille francs . . . . .	600,000	»

Ensemble à la somme de vingt-cinq millions huit cent mille six cent soixante-deux francs . . . . . fr. 25,800,662 »  
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique,*  
**F. SCHOLLAERT.**

*Le Ministre des Finances,*  
**P. DE SMET DE NAEYER.**

---

(174)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1897.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation, au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	468,200 •	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .	61,000 •	574,950 •
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. . . . .	4,000 •	
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . . . .	18,050 •	
6	Frais de route et de séjour; missions. . . . .	2,700 •	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
7	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1897 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .	61,610 •	
8	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1897.	210,000 •	414,975
9	Suppléments de pensions accordés, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . .	425 •	
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	40,000 •	
11	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867 . . . . .	4,500 •	
	<b>A REPORTER.</b> . . . fr.	310,575 •	989,935 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	516,575 »	900,925 »
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'Etat, à leurs femmes ou enfants, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minimale, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse . . . . .	98,400 »	
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>			
15	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire . . . . .	3,500 »	
14	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux Indemnités pour la rédaction de l'Annuaire statistique, des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Traductions . . . . .	4,900 »	20,800 »
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Bibliothèque de statistique et service de la statistique générale : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures . . . . .	12,600 »	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>			
16	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	440,800 »	
17	Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité : Province d'Anvers . . . . . 112,250 » — de Brabant . . . . . 153,320 » — de la Flandre occidentale . . . . . 127,585 » — de la Flandre orientale . . . . . 135,356 » — de Hainaut . . . . . 155,700 » — de Liège . . . . . 127,400 » — de Limbourg . . . . . 85,610 » — de Luxembourg . . . . . 79,050 » — de Namur . . . . . 95,850 » Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires . . . . . 27,039 » Organisation des offices provinciaux du travail . . . . . 50,000 »	1,103,660 »	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>1,558,460 »</b>	<b>1,010,725 »</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report . . . fr.	1,558,460 »	1,010,725 »
18	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:		
	Province d'Anvers . . . . .	27,000 »	
	— de Brabant . . . . .	27,000 »	
	— de la Flandre occidentale . . . . .	27,000 »	
	— de la Flandre orientale . . . . .	27,000 »	
	— de Hainaut . . . . .	31,000 »	235,000 »
	— de Liège . . . . .	51,500 »	
	— de Limbourg . . . . .	20,700 »	
	— de Luxembourg . . . . .	20,700 »	
	— de Namur . . . . .	24,000 »	
10	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours:		2,302,260 »
	Traitements des commissaires . . . . .	211,500 »	
	Frais de bureau . . . . .	45,400 »	445,000 »
	Traitements des employés . . . . .	191,000 »	
20	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales . . . . .	47,000 »	
21	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 <sup>er</sup> juin 1907. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales . . . . .	40,000 »	
22	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral. Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections . . . . .	25,000 »	
25	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif) . . . . .	40,000 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	»	3,402,985 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	3,402,985 •
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>MILICE.</b>		
24	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions. . . . .	120,000 •	} 130,000 •
25	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses. . . . .	20,000 •	
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>CARDE CIVIQUE.</b>		
26	Inspection générale et commandements supérieurs: traitements, indemnités, frais de route et de séjour . . . . .	21,800 •	} 154,300 •
27	Inspection générale et commandements supérieurs: frais de bureau . . . . .	500 •	
28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour. . . . .	7,500 •	
29	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Achat, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures . . . . .	10,500 •	
30	Tir national: personnel permanent. . . . .	21,760 •	
31	Tir national: frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses. Frais d'organisation des grands concours annuels; achat de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie. . . . .	29,540 •	
32	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir. . . . .	45,000 •	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>FÊTES NATIONALES.</b>		
33	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .	54,000 •	34,000 •
	A REPORTER. . . . fr.	•	3,711,385 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (suite).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		5,711,385 *
	<b>CHAPITRE VIII.</b> DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
54	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution. . . . .	17,000 *	} 20,000 *
55	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes. . . . .	5,000 *	
	<b>CHAPITRE IX.</b> LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
56	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 500 francs aux veuves de Légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessaires; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles. (Crédit non limitatif). . . . .	510,000 *	510,000 *
	<b>CHAPITRE X.</b> SCIENCES ET LETTRES.		
57	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1830 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887; dépenses diverses. Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . . . . .	161,100 *	
	A REPORTER. . . . . fr.	161,100 *	4,041,385 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION  DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	161,100 »	4,041,385 »
38	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsidés extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn. Publication d'une collection des grands écrivains du pays. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une biographie nationale. Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . .	115,100 »	
39	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires; publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . .	50,000 »	
40	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service. . . . .	65,500 »	
41	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions . . . . .	55,000 »	
42	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général . . . . .	96,000 »	
43	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions . . . . .	100,000 »	
44	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections . . . . .	95,500 »	
45	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . . . . .	52,250 »	912,000
46	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel . . . . .	62,100 »	
47	Archives générales du royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique . . . . .	10,200 »	
48	Archives de l'État dans les provinces: personnel. . . . .	63,350 »	
49	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales. . . . .	15,200 »	
50	Échanges littéraires internationaux . . . . .	10,000 »	
	<b>CHAPITRE XI.</b>		
	<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.</b>		
51	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . . . .	1,000 »	
52	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. . . . .	2,000 »	
53	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État; traitements de disponibilité . . . . .	1,400,051 »	
54	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège. . . . .	553,540 »	
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>1,765,591 »</b>	<b>4,953,385 »</b>

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	1,765,591 »	4,953,385 »
55	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses.	111,000 »	
56	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .	60,000 »	
57	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation . . . . .	5,000 »	
58	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, lit. f, de la loi du 12 avril 1894 . . . . .	11,000 »	1,986,091 »
59	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .	1,500 »	
60	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission . . . . .	4,000 »	
61	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis. . . . .	2,000 »	
62	Frais des concours universitaires: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités . . . . .	12,000 »	
65	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .	14,000 »	
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>		
64	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: traitement du secrétaire . . . . .	2,000 »	
65	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen: frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .	4,000 »	
66	Inspection des établissements d'instruction moyenne: personnel, traitements et indemnités.	20,500 »	
67	Inspection des établissements d'instruction moyenne: frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau . . . . .	12,800 »	
68	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: traitement de l'inspecteur . . . . .	7,000 »	
69	Inspection de l'enseignement de la gymnastique: frais de route et de séjour . . . . . (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.)	3,000 »	
70	Inspection des cours de dessin: traitements . . . . .	8,000 »	
71	Inspection des cours de dessin: frais de route et de séjour . . . . .	4,000 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	70,100 »	6,980,476 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	70,100 *	6,939,476 *
72	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'École normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement . . . . .	83,000 *	
73	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège . . . . .	11,000 *	
74	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce . . . . .	60,000 *	
75	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel . . . . .	2,500 *	
76	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850); aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles) . . . . .	3,423,064 *	
77	Athénées ou collèges royaux : sections industrielles et commerciales; fréquentation des cours de l'Institut supérieur de commerce à Anvers . . . . .	4,000 *	4,051,786 *
78	Écoles moyennes : bourses . . . . .	55,000 *	
79	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé . . . . .	157,925 *	
80	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides . . . . .	32,000 *	
81	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers . . . . .	29,700 *	
82	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi . . . . .	2,000 *	
85	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyen ne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements . . . . .	152,197 *	
84	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'administration de l'enseignement moyen . . . . .	9,200 *	
	À REPORTER . . . . . fr.	4,050,280 *	10,991,262 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	4,054,286 .	10,091,262 .
85	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire, à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1850; acquisitions; reliures et autres dépenses . . . . .	1,500 .	
<b>CHAPITRE XIII.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>			
86	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire. . .	2,000 .	
87	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil ; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers . . . . .	3,800 .	
88	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité. . . . .	415,500 .	
89	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 <sup>o</sup> aux inspecteurs principaux; 2 <sup>o</sup> aux inspecteurs cantonaux; 3 <sup>o</sup> aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .	150,000 .	
90	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires . . . . .	97,200 .	14,203,400 .
91	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir en partie les frais des écoles d'application . . . . .	811,050 .	
92	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'art. 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1895.	20,000 .	
93	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .	6,000 .	
94	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État . . . . .	70,950 .	
95	Bourses aux élèves des écoles et sections normales de l'État et des écoles normales agréées . . . . .	200,000 .	
	A REPORTER. . . . fr.	1,777,100 .	25,194,662 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	1,777,100 »	25,104,662 »
96	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines. Récompenses aux instituteurs primaires communaux adoptés ou subsideés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers. . . . .	131,800 »	
97	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .	100,000 »	
98	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire: Subsideés à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption. . . . .	9,200,000 »	
99	Subsideés complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique, 1884-1895: 1 <sup>o</sup> aux communes; 2 <sup>o</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsideés extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 99 à l'article 98 et vice versa). . . . .	1,000,000 »	
100	Subsideés pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsideés pour garçons. . . . .	20,000 »	
101	Part de l'État dans les augmentations périodiques légales de traitement à accorder à un certain nombre d'instituteurs communaux ou adoptés. . . . .	300,000 »	
102	Part de l'État dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés. . . . .	125,000 »	
105	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1897 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsideés spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité. . . . .	285,000 »	
104	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes . . . . .	1,200,000 »	
105	Musée scolaire national: personnel; traitements et indemnités . . . . .	4,500 »	
105	Musée scolaire national: matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .	9,000 »	
107	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire. . . . .	51,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	»	25,104,662 »

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.	r	25,194,662 »
	<b>CHAPITRE XIV.</b> <b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
108	Dépenses imprévues non libellées au Budget. — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	6,000 »	6,000 »
	TOTAL . . . . . fr.	. . . . .	25,200,662 »
	<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b> <b>CHAPITRE XV.</b> <b>SERVICES DIVERS.</b>		
109	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires . . . . .	600,000 »	600,000 »
	ENSEMBLE . . . . . fr.	. . . . .	25,800,662 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1896.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de  
l'Instruction publique,*

F. SCHOLLAERT.

*Le Ministre des Finances,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(176)

**DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ET**

**DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

**pour l'exercice 1897.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																							
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>																																																									
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>																																																									
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>																																																									
1		Traitement du Ministre . . . . .																																																							
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .		465,200																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE réglementaire d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle;">465,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">10,000 à 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Directeurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 8,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de division . . . . .</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 6,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau . . . . .</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">Max. 5,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">40</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">2,200 à 4,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl.</td> <td style="text-align: right;">1,400 à 2,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Employés temporaires . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Huissiers et gens de service . . . . .</td> <td style="text-align: center;">37</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">800 à 2,400</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE réglementaire d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	465,200		Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000		Directeurs . . . . .	7	»	Max. 8,000		Chefs de division . . . . .	9	»	Max. 6,500		Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000		Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000		Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600		Employés temporaires . . . . .	5	»	»		Huissiers et gens de service . . . . .	37	»	800 à 2,400	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE réglementaire d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																				
Secrétaire général . . . . .	1	»	12,000	465,200																																																					
Directeurs généraux . . . . .	5	»	10,000 à 12,000																																																						
Directeurs . . . . .	7	»	Max. 8,000																																																						
Chefs de division . . . . .	9	»	Max. 6,500																																																						
Chefs de bureau . . . . .	13	»	Max. 5,000																																																						
Commis rédacteurs . . . . .	40	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> cl.	2,200 à 4,000																																																						
Commis d'ordre . . . . .	28	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cl.	1,400 à 2,600																																																						
Employés temporaires . . . . .	5	»	»																																																						
Huissiers et gens de service . . . . .	37	»	800 à 2,400																																																						
	b.	Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . . . .		5,000																																																					
(Les magistrats qui font partie du comité touchent les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)																																																									
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .		56,800																																																					
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> . . . . .		4,200																																																					
4		Bibliothèque du Département. — Achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque . . . . .																																																							
5		Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés . . . . .																																																							
6		Frais de route et de séjour; missions . . . . .																																																							
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup> . . . . fr.</b>																																																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
468,200	468,200	»	»	468,200	489,975 09	
61,000	61,000	»	»	61,000	59,198 48	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,995 14	
18,050	18,050	»	»	18,050	14,856 »	
2,700	2,700	»	»	2,700	2,900 70	
574,950	574,950	»	»	574,950	591,925 41	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>		
7	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux et prenant cours en 1897 ou antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier de la même année . . . . .
8	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) . . . . . 82,000 »
	b.	Intervention de l'Etat dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'Etat et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 <sup>er</sup> de la loi du 51 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . . 128,000 »
9	»	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 <sup>er</sup> janvier 1897 . . . . .
10	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .
11	»	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public, par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867 . . . . .
12	»	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents salariés par l'Etat, à leurs femmes ou enfants qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours, en raison de leur position malheureuse . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.</b>		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</b>		
13	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres . . . . . 1,800 »
	b.	Indemnité du membre secrétaire. . . . . 1,500 »
<b>A REPORTER . . . . . fr.</b>		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
61,650	61,650	>	>	76,650	52,000	>
210,000	210,000	>	>	210,000	233,502	31
425	425	>	>	425	425	>
40,000	40,000	>	>	40,000	38,719	70
4,500	4,500	>	>	4,500	4,442	>
98,400	98,400	>	>	98,400	90,475	>
414,975	414,975	>	>	429,975	419,564	01
3,300	3,300	>	>	3,300	2,610	>
3,300	3,300	>	>	3,300	2,610	>

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . . fr.
14	a.	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. . . . .	1,650
	b.	Indemnités pour la rédaction de l' <i>Annuaire statistique</i> , des tableaux du mouvement annuel de la population et de l'état-civil et autres travaux spéciaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. — Traductions. . . . .	3,250
15	a.	Commission centrale de statistique : frais de bureau. -- Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale . . . . .	9,300
	b.	Bibliothèque de statistique et service de la statistique générale : achat, réception et envoi de livres et autres documents, abonnements, souscriptions et reliures . . . . .	3,300
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.</b>			
16		Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces . . . . .	
		Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité :	
	a.	Province d'Anvers. . . . .	112,250
	b.	— de Brabant. . . . .	153,320
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . .	127,585
	d.	— de la Flandre orientale. . . . .	135,556
	e.	— de Hainaut . . . . .	135,700
17	f.	— de Liège . . . . .	127,400
	g.	— de Limbourg . . . . .	85,610
	h.	— de Luxembourg . . . . .	79,650
	i.	— de Namur. . . . .	95,850
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, aux augmentations réglementaires. . . . .	27,939
	k.	Organisation des offices provinciaux du travail . . . . .	30,000

  

GRADES.	TRAITEMENTS.
Directeurs . . . . .	6,000
Chefs de division . . . . .	4,500 à 5,500
Chefs de bureau . . . . .	3,200 à 4,000
Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	2,400 à 3,000
Id. de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,800 à 2,200
Id. de 3 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,300 à 1,600
Expéditionnaires. . . . .	1,000 à 1,200

A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500	3,300	»	»	3,300	2,610 »	
4,900	4,900	»	»	4,900	4,850 40	
12,600	12,600	»	»	12,600	12,598 85	
20,800	20,800	»	»	20,800	20,059 25	
449,800	449,800	»	»	449,800	444,466 58	
1,408,660	1,408,660	»	»	1,408,660	1,076,246 74	
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,520,713 12	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
		<b>Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :</b>
18	a.	Province d'Anvers . . . . . 27,000 »
	b.	— de Brabant . . . . . 27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale . . . . . 27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale . . . . . 27,000 »
	e.	— de Hainaut . . . . . 31,000 »
	f.	— de Liège . . . . . 31,500 »
	g.	— de Limbourg . . . . . 20,700 »
	h.	— de Luxembourg . . . . . 20,700 »
	i.	— de Namur . . . . . 24,000 »
		<b>Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :</b>
19	a.	Traitements des commissaires . . . . . 211,800 »
	b.	Frais de bureau . . . . . 43,400 »
	c.	Traitements des employés . . . . . 191,000 »
20		<b>Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume. — Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales . . . . .</b>
21		<b>Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1<sup>er</sup> juin 1897. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections. — Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires électorales.</b>
22	a.	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral . . . . . 20,000 »
	b.	Frais de matériel, d'impressions et d'écritures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections . . . . . 5,000 »
25	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État (crédit non limitatif) . . . . . 20,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (crédit non limitatif) . . . . . 20,000 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>
		<b>CHAPITRE V.</b>
		<b>MILICE.</b>
24		<b>Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux Gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médecins et chirurgiens. — Frais de recours en cassation. — Traductions . . . . .</b>
25		<b>Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. — Matériel indispensable aux opérations de la milice. — Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses . . . . .</b>
		<b>TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,558,460	1,558,460	»	»	1,558,460	1,520,715 12	
235,900	235,900	»	»	235,900	254,981 45	
443,900	470,900	»	25,000	470,900	455,348 59	
47,000	47,000	»	»	47,000	48,584 84	
40,000	58,000	2,000	»	38,000	19,181 49	
25,000	25,000	»	»	25,000	365,909 95	
40,000	150,000	»	110,000	40,000	»	
2,592,260	2,525,260	2,000	135,000	2,415,260	2,642,719 44	
DIMINUTION. . . fr.		135,000				
120,000	120,000	»	»	120,000	116,724 23	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,706 57	
140,000	140,000	»	»	140,000	136,450 60	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.														
<b>CHAPITRE VI.</b>																
<b>GARDE CIVIQUE.</b>																
26	»	Inspection générale et commandements supérieurs : traitements, indemnités, frais de route et de séjour . . . . .														
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>7,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>21,800</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	1	10,000	4	7,200	1	2,800	»	1,800	<b>21,800</b>			
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.															
1	10,000															
4	7,200															
1	2,800															
»	1,800															
<b>21,800</b>																
		Inspecteur général . . . . . Commandants supérieurs . . . . . Secrétaire-archiviste de l'inspection générale . . . . . Frais de route et de séjour . . . . .														
27	»	Inspection générale et commandements supérieurs : frais de bureau . . . . .														
28	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour . . . . .														
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>3,900</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>600</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>7,500</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	1,200	1	1,800	»	3,900	»	600	<b>7,500</b>			
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.															
1	1,200															
1	1,800															
»	3,900															
»	600															
<b>7,500</b>																
		Contrôleur . . . . . Garde armurier . . . . . Salaire des ouvriers . . . . . Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions) . . . . .														
29	»	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, entretien, chauffage et éclairage des locaux. — Achat, entretien et réparations d'armes et d'objets d'équipement. — Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. — Impressions et reliures . . . . .														
50	»	Tir national : personnel permanent . . . . .														
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>14,660</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>21,760</b></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	2,500	1	1,900	1	1,500	1	1,200	12	14,660	<b>21,760</b>	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.															
1	2,500															
1	1,900															
1	1,500															
1	1,200															
12	14,660															
<b>21,760</b>																
		Conservateur . . . . . Gardien en chef . . . . . Gardien adjoint . . . . . Greffier . . . . . Marqueurs . . . . .														
51	a.	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses . . . fr. 7,340 »														
	b.	Frais d'organisation des grands concours annuels; achats de prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie. . . . . fr. 22,000 »														
		<b>A REPORTER. . . . fr.</b>														

## DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,800 »	21,800 »	»	»	21,800 »	21,110 04	
500 »	500 »	»	»	500 »		
7,500 »	7,500 »	»	»	7,500 »	6,782 82	
10,500 »	10,500 »	»	»	10,500 »	10,491 18	
21,760 »	21,760 »	»	»	7,100 »	7,099 92	
29,340 »	29,340 »	»	»	44,000 »	43,998 82	
91,400 »	91,400 »	»	»	91,400 »	89,482 75	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT. . . . . fr.
32	»	Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées — prix de tir . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>FÊTES NATIONALES.</b>		
33	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII . . . . . fr.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.</b>		
34	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution . . . . .
35	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; traduction et expédition des diplômes . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.</b>		
36	»	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 <sup>er</sup> novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subsides de 500 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux décorés de la Croix de fer et de la Croix commémorative, aux blessés de Septembre et à leurs familles (crédit non limitatif) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
91,400	91,400	»	»	91,400	89,482 75	
43,000	43,000	»	»	43,000	53,153 90	
134,400	134,400	»	»	134,400	122,616 65	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,951 60	
3,000	5,000	»	»	3,000	2,465 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,396 60	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>SCIENCES ET LETTRES.</b>			
57	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; publication d'une <i>Bibliographie nationale (de 1850 à 1880)</i> ; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandsche taal (dictionnaire de la langue néerlandaise)</i> . . . . . 43,000 »	
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés . . . . . 4,500 »	
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. . . . . 12,000 »	
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 <sup>er</sup> décembre 1845, du 6 juillet 1854, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895 . . . . . 40,000 »	
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des sciences et des lettres. — Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . — Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887; dépenses diverses . . . . . 40,400 »	
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) . . . . . 59,000 »	
	g.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . . . . . 12,200 »	
	38	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du palais des Académies; frais divers. Subsides extraordinaires à l'Académie, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn . . . . . 77,900 »
		b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays . . . . . 3,200 »
c.		Frais de la commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. . . . . 20,000 »	
d.		Publication d'une biographie nationale . . . . . 8,000 »	
e.		Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle. . . . . 6,000 »	
39	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature: traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; dépenses ordinaires. . . . . 25,000 »	
	b.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande . . . . . 3,000 »	
A REPORTER. . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
161,100	161,100	»	»	161,100	160,982 82	a) Concours quinquennaux de sciences sociales et de sciences minéralogiques (période transitoire 1892-1896).
115,100	115,100	»	»	b) 115,100	100,390 41 b) 8,850 »	b) Ancien article 39, supprimé.
30,000	50,000	»	»	24,400	24,210 49	
306,200	506,200	»	»	500,600	294,433 72	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
			REPORT. . . . . fr.
40	»	Observatoire royal : personnel ; salaire des gens de service . . . . .	
41	»	Observatoire royal : frais de matériel ; acquisition d'instruments ; impressions . . . . .	
42	»	Bibliothèque royale : personnel ; rédaction du catalogue général . . . . .	
43	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions . . . . .	
44	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections . . . . .	
45	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions ; exploration scientifique du pays et achat de collections ; publication des <i>Annales du Musée</i> . . . . .	
46	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel . . . . .	
47	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : matériel ; atelier de reliure pour la restauration des documents ; collection sigillographique . . . . .	
48	»	Archives de l'État dans les provinces : personnel . . . . .	
	a.	Frais de publication des inventaires des archives ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale ; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces ; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics ; dépenses diverses relatives aux archives, fr.	6,200 »
49			
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers ; frais de classement, de copie, de transport, etc. . . . .	3,500 »
	c.	Inspection des archives communales. . . . .	5,500 »
50	»	Échanges littéraires internationaux . . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE X . . . . . fr.
<b>CHAPITRE XI.</b>			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
51	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . . . .	
52	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil ; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque ; acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers . . . . .	
			A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
306,200	306,200	»	»	300,600	294,433 72	
65,500	65,500	»	»	65,500	64,499 92	
35,000	35,000	»	»	35,000	55,411 76	
96,900	96,900	»	»	96,900	93,400 »	
100,000	85,700	14,300	»	100,000	85,609 01	
95,300	95,500	»	»	95,500	92,200 »	
52,250	52,250	»	»	52,250	52,249 90	
62,100	62,100	»	»	62,100	60,100 »	
10,200	10,200	»	»	10,200	12,150 03	
63,350	63,550	»	»	63,350	63,266 42	
15,200	15,200	»	»	15,200	14,503 49	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,999 96	
912,000	897,700	14,300	»	906,400	874,824 21	
AUGMENTATION . . fr.		14,500				
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,994 50	
3,000	3,000	»	»	5,000	2,994 50	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
53	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'État; traitements de disponibilité. . . . .
54	»	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'Administrateur inspecteur de l'université de Liège . . . . .
55	»	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses. . .
56	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys . . . . .
57	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation . . . . .
58	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'art. 17, litt. F de la loi du 12 avril 1894. . . . .
59	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale. . . . .
60	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission . . . . .
61	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>voies</i> POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,000	3,000	»	»	3,000	2,994 30	
1,409,051	1,409,051	»	»	1,392,351	1,357,422 10	
355,540	353,540	»	»	355,540	352,910 53	
411,000	411,000	»	»	411,000	412,292 75	
60,000	60,000	»	»	60,000	61,845 29	
5,000	5,000	»	»	5,000	6,696 31	
11,000	11,000	»	»	11,000	17,186 20	
1,500	1,500	»	»	1,500	2,228 09	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,750 60	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
1,960,091	1,960,091	»	»	1,943,391	1,920,325 97	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
		REPORT . . . fr.																						
62	»	Frais des concours universitaires : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités . . . . .																						
63	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des Universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions . . . . .																						
	»	Frais de rédaction et de publication du quinzième rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur (pour mémoire) . . . . .																						
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.																						
<b>CHAPITRE XII.</b>																								
<b>ENSEIGNEMENT MOYEN.</b>																								
64	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire . . . . .																						
65	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures, dépenses et frais divers . . . . .																						
66	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : personnel, traitements et indemnités . . . . .																						
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 10%;">CLASSE.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 10%;">MONTANT de la dépense.</th> <th style="width: 15%;">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,500</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">} 29,300</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">.</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteur général . . . . .	1	.	7,500 à 8,500	} 29,300		Inspecteurs . . . . .	2	.	6,000 à 7,500		Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	.	1,800	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																			
Inspecteur général . . . . .	1	.	7,500 à 8,500	} 29,300																				
Inspecteurs . . . . .	2	.	6,000 à 7,500																					
Indemnité pour l'inspection des cours d'ouvrages manuels dans les écoles moyennes de filles . . . . .	1	.	1,800																					
67	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne : frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau. . . . .																						
68	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : traitement de l'inspecteur . . . . .																						
69	»	Inspection de l'enseignement de la gymnastique : frais de route et de séjour. (Service mixte avec l'administration de l'enseignement primaire.) . . . . .																						
70	»	Inspection des cours de dessin : traitements . . . . .																						
71	»	Inspection des cours de dessin : frais de route et de séjour . . . . .																						
		A REPORTER. . . . . fr.																						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,980,091	1,960,091	»	»	1,943,591	1,920,525 97	
12,000	12,000	»	»	6,000	9,253 95	
14,000	14,000	»	»	14,000	8,600 »	
»	4,000	»	4,000	»	»	
1,986,091	1,990,091	»	4,000	1,963,391	1,958,161 92	
DIMINUTION. . fr.		4,000				
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,212 25	
29,500	29,300	»	»	27,217	24,500 »	
12,800	12,800	»	»	11,800	8,196 80	
7,000	7,000	»	»	7,000	7,000 »	
5,000	3,000	»	»	3,000	2,995 90	
8,000	8,000	»	»	8 000	»	
4,000	4,000	»	»	4,000	»	
70,100	70,100	»	»	67,017	47,704 65	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
70,400	70,400	»	»	67,017	47,704 65	
83,000	83,000	»	»	83,000	80,853 »	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,748 15	
60,000	60,000	»	»	60,000	57,127 80	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,157 77	
3,423,664	3,423,664	»	»	3,363,664	3,364,273 15	
3,650,264	3,650,264	»	»	3,587,181	3,551,846 50	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,650,264	3,650,264	»	«	3,587,181	3,551,846 50	
4,000	4,000	»	»	4,000	3,300 »	
33,000	33,000	»	»	33,000	31,750 »	
157,925	157,925	»	»	157,925	150,549 60	
32,000	32,000	»	»	32,000	30,042 80	
29,700	29,700	»	»	29,700	29,698 73	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 0	
152,197	152,197	»	»	152,197	101,917 53	
9,200	9,200	»	»	9,200	7,054 99	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,331 99	
»	»	»	»	7,000	»	
4,051,786	4,051,786	»	»	3,995,703	3,880,201 00	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE XIII.</b>							
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.</b>							
86	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitement du secrétaire . . . . .					
87	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés par l'arrêté royal du 2 février 1885 à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers. . . . .					
88	»	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitements de disponibilité . . . . .					
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	<i>Observations.</i>
		Inspecteur des écoles normales . . . . .	1	»	7,500	7,500	
		Inspectrice des écoles normales . . . . .	1	»	2,200	2,200	
		Vérificateur des économats . . . . .	1	»	4,700	4,700	
		Inspecteurs principaux . . . . .	18	»	de 5,000 à 7,500	105,700	
		Inspecteurs cantonaux . . . . .	80	»	de 5,000 à 4,500	290,000	
		Disponibilité . . . . .	»	»	»	5,000	
						415,500	
a.		Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales . . . . .				5,000	»
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :					
89		1° Aux inspecteurs principaux . . . . .				36,000	»
		2° Aux inspecteurs cantonaux . . . . .				85,600	»
		3° Aux inspectrices déléguées . . . . .				21,000	»
c.		Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux . . . . .				2,400	»
90	»	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires . . . . .				97,200	»
a.		Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .				580,000	»
b.		Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État . . . . .				85,650	»
91	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers . . . . .				20,000	»
d.		Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application . . . . .				126,000	»
<b>A REPORTER.</b>						fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
3,800	3,800	»	»	3,800	3,026 40	
415,500	415,300	»	»	415,500	397,858 54	
150,000	150,000	»	»	150,000	148,077 15	
97,200	97,200	»	»	»	»	
811,650	811,650	»	»	801,650	798,347 16	
1,480,150	1,480,150	»	»	1,372,950	1,349,286 02	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an, max. prévu par l'arrêté royal du 29 juin 1889.	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.
							REPORT. . . . fr.	
		<b>Écoles normales d'instituteurs :</b>						
		Directeurs . . . . .	5	"	Max. 5,000	2,700	20,700	
		Économés . . . . .	5	"	" 3,000	1,800	10,000	
		Professeurs . . . . .	60	"	" 3,200	"	150,900	
		Surveillants . . . . .	14	"	" 2,000	1,600	25,950	
		Gens de service. . . . .	11	"	" 1,100	"	11,100	
		<b>Sections normales d'instituteurs :</b>						
		Directeurs . . . . .	2	"	Max. 5,000	1,000	11,000	
		Économés . . . . .	2	"	" 3,000	1,200	6,800	
		Professeurs . . . . .	17	"	" 3,200	"	36,400	
		Surveillants . . . . .	5	"	" 2,000	1,500	11,500	
		Gens de service. . . . .	3	"	" 1,100	"	2,900	
		<b>Écoles normales d'institutrices :</b>						
		Directrices . . . . .	5	"	Max. 4,000	"	10,200	
		Économés . . . . .	3	"	" 2,600	"	7,400	
		Régentes et professeurs . . . . .	34	"	" 3,200	"	88,000	
		Maitresses d'études . . . . .	10	"	" 1,800	"	15,900	
		Gens de service. . . . .	7	"	" 1,100	"	7,700	
		<b>Sections normales d'institutrices :</b>						
		Directrices . . . . .	3	"	Max. 4,000	1,400	13,400	
		Économés . . . . .	3	"	" 2,600	1,000	8,800	
		Régentes et professeurs . . . . .	36	"	" 3,200	"	81,300	
		Maitresses d'études . . . . .	10	"	" 1,800	2,870	20,570	
		Gens de service. . . . .	4	"	" 1,100	"	4,200	
		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice et indemnités aux agents intérimaires.					556,720	
							23,280	
						TOTAL. . . .	580,000	
92		Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'État ainsi que dans les écoles normales agrées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895) . . . . .						
93		Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . . . .						
94		Amélioration et location des locaux et matériel des écoles et sections normales primaires de l'État.						
95		Bourses aux élèves des écoles et sections normales de l'État et des écoles normales agrées . .						
	a.	Frais des conférences des instituteurs. . . . .					115,000	"
96	b.	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs. Achat de spécimens d'arbres fruitiers et de graines . . . . .					10,000	"
	c.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers . . . . .					6,800	"
97		Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types. . . . .						
							A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS voies ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,480,150	1,480,150	.	.	1,372,950	1,349,288 02	
20,000	20,000	.	.	20,000	16,434 15	
6,000	6,000	.	.	6,000	6,000 .	
70,950	70,950	.	.	70,950	75,451 43	
200,000	200,000	.	.	200,000	198,157 50	
131,800	106,800	25,000	.	106,800	102,182 25	
100,000	125,000	.	25,000	100,000	99,998 60	
2,008,900	2,008,900	25,000	25,000	1,876,700	1,847,489 95	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
98	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : Subsidés à répartir, conformément aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption . . . . .
99	»	Subsidés complémentaires à accorder en exécution des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 <sup>er</sup> aux communes ; 2 <sup>e</sup> aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsidés extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 <sup>e</sup> alinéa de l'article susmentionné (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 98 à l'article 99 et vice versa.) . . . . .
100	»	Subsidés pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons . . . . .
101	»	Part de l'État dans les augmentations périodiques légales de traitement à accorder à un certain nombre d'instituteurs communaux ou adoptés . . . . .
102	»	Part de l'État dans les traitements accordés aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés . . . . .
103	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1897 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. Subsidés spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité . . . . .
104	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes ; service annuel ordinaire des écoles d'adultes . .
	»	Concours entre les élèves des écoles primaires, etc. (pour mémoire) . . . . .
105		Musée scolaire national : personnel ; traitements et indemnités . . . . .
106	»	Musée scolaire national : matériel ; frais d'administration ; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger . . . . .
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire ; abonnements ; souscriptions ; acquisitions d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales . . . . . 21,000 »
107	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonales ; achat de collections et d'appareils ; meubles, frais d'impression de catalogues ; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques . . . . . 20,000 »
	c.	Missions, frais de voyage et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire . . . . . 10,000 »
	»	Frais de rédaction et de publication des rapports triennaux sur la situation de l'enseignement primaire et fourniture d'exemplaires de ces rapports pour le service de l'administration centrale (pour mémoire). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIII . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,008,900	2,008,900	23,000	23,000	1,876,700	1,847,489 95	
9,200,000	9,200,000	»	»	7,913,500	7,672,800 80	
1,000,000	1,000,000	»	»	»	»	
20,000	20,000	»	»	7,500	7,804 »	
300,000	300,000	»	»	»	»	
125,000	125,000	»	»	»	»	
285,000	285,000	»	»	510,000	510,265 57	
1,200,000	1,200,000	»	»	1,000,000	979,874 »	
»	»	»	»	60,000	60,000 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	5,800 »	
9,000	9,000	»	»	9,000	9,591 66	
51,000	51,000	»	»	51,000	43,517 48	
»	»	»	»	9,000	»	
14,203,400	14,203,400	23,000	23,000	11,241,200	10,956,851 46	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE XIV.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
108	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . . fr.
<b>2<sup>e</sup> SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XV.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
»	»	Garde civique. — Armement et équipement des corps spéciaux (pour mémoire) . . . . .
»	»	Enseignement supérieur. — Outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires (pour mémoire) . . . . .
109	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école primaire . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XV. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
»	125,000	»	125,000	500,000	»	
»	126,784	»	126,784	540,724	»	
600,000	600,000	»	»	600,000	»	
600,000	851,784	»	251,784	1,240,724	»	
DIMINUTION . . fr.		251,784				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1>	
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Service ordinaire.</b>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Statistique générale . . . . .
IV.	Affaires provinciales et électorales . . . . .
V.	Milice . . . . .
VI.	Garde civique . . . . .
VII.	Fêtes nationales. . . . .
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires . . . . .
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer . . . . .
X.	Sciences et lettres . . . . .
XI.	Enseignement supérieur . . . . .
XII.	Enseignement moyen . . . . .
XIII.	Enseignement primaire . . . . .
XIV.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>2<sup>e</sup> SECTION. — Dépenses exceptionnelles.</b>	
XV.	Services divers . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés ou proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
574,950	574,950	»	»	574,950	591,925 41	
414,975	414,975	»	»	429,975	419,364 01	
20,800	20,800	»	»	20,800	20,059 25	
2,392,260	2,525,260	»	133,000	2,415,260	2,642,719 44	
140,000	140,000	»	»	140,000	136,430 60	
134,400	134,400	»	»	134,400	122,616 65	
34,000	34,000	»	»	34,000	30,901 25	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,396 60	
310,000	310,000	»	»	310,000	355,016 59	
912,000	897,700	14,300	»	906,400	874,824 21	
1,986,091	1,990,091	»	4,000	1,965,591	1,938,161 92	
4,051,786	4,051,786	»	»	3,995,703	3,889,291 96	
14,203,400	14,203,400	»	»	11,241,200	10,956,831 46	
6,000	6,000	»	»	6,000	4,798 56	
600,000	851,784	»	251,784	1,475,524	»	
25,800,662	26,175,146	14,300	388,784	23,667,403	21,982,537 71	
DIMINUTION. . . fr.		374,484				